

212848-2026 - Competition

France – Unmanned aerial vehicles – Fourniture de nano, micro et mini drones, ainsi que la réalisation de prestations associées

OJ S 61/2026 27/03/2026

Contract or concession notice – standard regime

Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Defence

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Fourniture de nano, micro et mini drones, ainsi que la réalisation de prestations associées

Description: Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est 27/04/2026 à 10H00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.10 sont au format UTC. Il s'agit d'un Marché de défense et de sécurité. L'accord-cadre a pour objet la fourniture de nano, micro et mini drones, ainsi que la réalisation des prestations associés. Les drones devront avoir un poids inférieur à 150 kilogrammes. Ils pourront être destinés à des opérations de reconnaissance à courte portée (inférieur à 50km), des opérations de largage ou logistiques avec une capacité d'emport pouvant aller jusqu'à 20 kilogrammes. Les principales prestations à réaliser comprennent : - La fourniture de systèmes de drones prêts à l'emploi ; - La fourniture de pièces de rechanges ; - Les fournitures documentaires sous format numérique ; - Des prestations de formation. Le montant estimé inscrit à la rubrique 2.1.3 correspond à une estimation globale pour le projet d'accord-cadre, sans engagement de la part de l'État. En complément de la rubrique 5.1.11 : Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaire à marchés subséquents. ▸ Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seul ou en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats. De plus, les dispositions des articles R214223 et R234214 du CCP s'appliquent. Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le

signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société doit être fourni. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4). Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le format de signature électronique. La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 2.1.6 et 5.1.7 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi. Conformément à l'article R 23427 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Procedure identifier: 652f2502-8c77-47a8-984b-34f28b681c4b

Internal identifier: 2026920001

Type of procedure: Restricted

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 35613000 Unmanned aerial vehicles

2.1.2. Place of performance

Postal address: Direction Générale de l'Armement - Service des achats de l'Armement 60
Boulevard du Général Martial Valin CS 21623

Town: Paris cedex 15

Postcode: 75509

Country subdivision (NUTS): Finistère (FRH02)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes : la gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.

gouv.fr La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessible sur PLACE ([https:// www.marches.publics.gouv.fr](https://www.marches.publics.gouv.fr)) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre. Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (<https:// www.marches.publics.gouv.fr>) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> . En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale pour le seul pli de sauvegarde) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur pour le seul pli de sauvegarde) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.10 ne sera pris en considération. La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plateforme des achats de l'État (PLACE) (<https://www.marches.publics.gouv.fr>). Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1 pour les envois par voie postale ou à l'adresse suivante pour les envois par coursier ou porteur : 66 rue de la Porte d'Issy 75015 PARIS France. L'enveloppe contenant la copie de sauvegarde indiquera l'objet et le numéro de la procédure. En cas de dépôt de pli à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure avant l'arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicule). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin. Les plis devront être transmis de façon à garantir leurs confidentialités.

Legal basis:

Directive 2009/81/EC

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds: En plus du motif d'exclusion "Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur /Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/ Corruption/État de cessation d'activités/Faillite/Défaut de fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité du pays /Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/ Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité /Manquement à l'obligation relative au paiement de cotisations de sécurité sociale /Manquement à l'obligation relative au paiement des impôts/ Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Motifs d'exclusion purement nationaux/Motifs liés à des condamnations pénales/Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 20 motifs, les renseignements demandés dans le formulaire

DC1, version S2A, entièrement complété dans sa dernière version et accessible sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Fourniture de nano, micro et mini drones, ainsi que la réalisation de prestations associées

Description: Cf. rubrique 2.1 "Procédure -Description" ci-avant.

Internal identifier: 2026920001

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 35613000 Unmanned aerial vehicles

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 24 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 250 000 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 250 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 pour chaque candidat ou membre du groupement : pour ce faire, il est obligatoire d'utiliser les formulaires version S2A, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> . Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à engager la société candidate individuelle (en cas de groupement, un DC1 unique pourra être signé par chaque cotraitant ou par le seul mandataire du groupement habilité à cet effet par chaque cotraitant. La preuve du mandat doit être fournie). Un DC2 par cotraitant est à fournir en cas de groupement

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: En cas de sous-traitance : Un Sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire de l'accord-cadre conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L21932 du

code de la commande publique. Le(s) Sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chaque sous-traitant, leur nom, la nature des prestations sous-traitées et/ou (le cas échéant) les capacités sur lesquelles le candidat s'appuie, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L23411 à L23413 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) version S2A accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance> , complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signé(s) par le Sous-traitant. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats notamment en termes de capacités techniques et financières définies dans le présent avis de marché

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: Pour un candidat étranger : Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement), réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, à renseigner dans le bloc E du DC2. Ce chiffre d'affaire annuel portant sur le dernier exercice connu ou la moyenne sur les trois derniers exercices connus, devra être égal ou supérieur à 5 millions d'euros HT. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat ou le groupement s'appuie sur ses sous-traitants pour justifier de ses capacités financières, cette information peut être fournie en indiquant les éléments figurant au bloc J du formulaire de déclaration de sous-traitance précité (DC4). La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant capacitaire En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les

preuves des capacités attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen sa(ses) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Criterion: Measures for ensuring quality

Description of selection criterion: Le candidat (ou le groupement, le cas échéant) devra apporter les preuves des capacités suivantes : C1) Capacité à produire et livrer 500 micro-drones (<2,5kg) ou 50 mini-drones (>2,5kg et <150kg) en 12 mois maximum. C2) Capacité à fournir contrôleurs de vol et cartes électroniques conçus et produits sur le territoire de l'Union européenne et de l'Espace économique européen. C3) Capacité à monter et à assembler les drones sur le territoire de l'Union européenne et de l'Espace économique et européen. Cette capacité est identifiée comme une tâche essentielle, conformément aux dispositions de l'article L.2393-7 du code de la commande publique, elle ne pourra pas être sous-traitée.----- À ce titre, le candidat doit fournir : pour le critère C1, i) une liste des moyens de fabrication dédiés à la production série permettant la production, le contrôle et la recette finale, démontrant qu'il dispose de la capacité à produire, assembler et livrer 500 micro-drones ou 50 mini-drones en 12 mois (dossier d'industrialisation par exemple, ou preuve de production dans des capacités similaires), ; ii) une liste du personnels formés et qualifiés nécessaires à la production série ; iii) une présentation d'une liste des principales livraisons ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années en lien avec l'objet de l'accord-cadre, en indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des certificats de bonnes exécution ou à défaut par une déclaration du candidat. Pour le critère C2, les références des contrôleurs de vol et cartes électroniques déjà conçus et produits dans l'UE ou l'EEE, que le candidat pourrait fournir, en précisant le(s) lieu(x) d'implantation précis. Pour le critère C3) , un descriptif des moyens matériels dont le candidat dispose en propre pour monter et assembler dans l'Union européenne et l'Espace économique européen les drones, en précisant le(s) lieu(x) d'implantation. Les candidats (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus, seront éliminés. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet de l'accord-cadre. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées (sauf pour la capacité C3 définie ci-dessus). Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 99

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11. Procurement documents

Access to certain procurement documents is restricted

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Information about restricted documents is available at: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ad hoc communication channel:

Name: PLACE (Plateforme des achats de l'État)

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement**Terms of the procedure:**

Security clearance is required

Description: Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Terms of submission:

Obligatory indication of subcontracting: The share of the contract that the tenderer intends to subcontract

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 27/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. ----- Les clauses particulières des marchés subséquents pourront comporter des exigences relatives à la sécurité.

Electronic invoicing: Required

Financial arrangement: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L23911 à L239210, R23911 à R23917, R239112 à R239128, R239324 à R239340 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L239210, R239210 à R239212 et D239211 du code de la commande publique. Le

mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontracting:

The contractor must indicate any change of subcontractors during the execution of the contract.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, with reopening of competition

5.1.16. Further information, mediation and review

Information about review deadlines: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif de Paris Adresse postale : 7 rue de Jouy – Ville : Paris Cedex 04 Code postal : 75181 Pays: France – Email : Greffe.ta-paris@juradm.fr – Téléphone : +33 144594400 Adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr> L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.5511 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 55113 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994).

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation providing offline access to the procurement documents: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation receiving requests to participate: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation processing tenders: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Department: DA BALARD

Postal address: Direction Générale de l'Armement - Service des achats de l'Armement 60 bld Valin CS 21623

Town: Paris cedex 15

Postcode: 75509

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Contact point: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après (BT 506). Voir le BT-300 pour les modalités de transmissions des plis.

Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr

Telephone: 0000000000

Internet address: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Information exchange endpoint (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: ted@publications.europa.eu

Telephone: +352 29291

Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: da5b425c-c507-4e4c-9e38-7043ab5a4075 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 18

Notice dispatch date: 26/03/2026 09:35:14 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 212848-2026

OJ S issue number: 61/2026

Publication date: 27/03/2026